

Entente de services entre l'étudiante ou l'étudiant et le Collège Montmorency dans le cadre du programme CYBER@CTION TECHNOLOGIE DU GÉNIE CIVIL 221B.0

Description

Offert dans les programmes 221.A0 *Technologie de l'architecture* et 221.B0 *Technologie du génie civil* au Collège Montmorency, Cyber@ction procure aux étudiantes et aux étudiants qui le souhaitent un service d'encadrement et de support pour l'acquisition et l'utilisation d'un ordinateur portable tout au long de leurs études au Collège.

Pour faire partie de Cyber@ction, l'étudiant(e) doit défrayer le montant requis pour les frais d'inscription, de préparation et de soutien technique en plus d'acquérir un portable standardisé qui est le Dell Latitude E5570 pour la cohorte d'automne 2016. L'option Cyber@ction permet d'avoir sur son portable tous les logiciels utilisés en laboratoire pour le programme de Technologie du génie civil. Cet ordinateur est distribué par IT2Go, revendeur de Dell Canada pour l'éducation, qui honore la garantie limitée du manufacturier.

Motifs d'utilisation et intégration pédagogique

L'ordinateur portable est utilisé dans la plupart des cours spécifiques du programme en Technologie du génie civil et peut également être utilisé dans les cours de formation générale avec l'accord du professeur, et ce, pour toute la durée des études au Collège Montmorency ou jusqu'à concurrence de 5 ans.

Les cours du programme sont supportés par l'utilisation de plateformes d'apprentissage en ligne et par des outils collaboratifs (ColNet, Moodle, accès à une adresse courriel, stockage de données, etc.) permettant d'accroître l'interactivité des cours.

Environnement pédagogique

Il y a un réseau sans fil dans tout le Collège. De plus, des classes sont adaptées à l'utilisation de l'ordinateur portable puisqu'elles présentent des tables avec branchements électriques et un accès au réseau d'imprimantes du Département de génie civil.

Le Service des technologies de l'information du Collège peut également venir en aide à l'étudiant(e) en cas de problème technique (voir la section sur le soutien technique). Selon le cas, le Service des technologies de l'information du Collège peut offrir un ordinateur de remplacement (mulet) pendant l'analyse du problème ou la durée de la réparation afin de ne pas pénaliser l'étudiant(e) dans ses études.



Description de l'ordinateur portable (1637,50 \$ + taxes)

Le Dell Latitude E5570 présente les spécifications suivantes :

- Processeur : Intel i7-6820HQ
- Mémoire vive : 8 Go
- Disque dur : 256 Go SSD
- Écran : 15,6 pouces (1920x1080)
- Carte vidéo AMD Radeon R7 M370
- Carte réseau sans-fil : Intel 8260
- Bluetooth
- Caméra Web HD avec microphone inclus
- Clavier : canadien français
- Système d'exploitation : Windows 8.1 Professionnel 64 bits français
- Garantie : Dell 3 ans
- Soutien technique : prochain jour ouvrable

Option

Il est possible de se procurer un modèle avec une mémoire vive de 16 Go (plutôt que 8 Go) pour 150 \$ de plus, totalisant 1787,50 \$ + taxes. Cette option devra être mentionnée au moment de la commande. Cette offre est valide lors de l'achat seulement. L'étudiant(e) qui souhaite faire ajouter de la mémoire vive après avoir fait l'achat de l'ordinateur portable devra communiquer directement avec le revendeur informatique. L'ajout de mémoire vive n'est pas couvert par le Service des technologies de l'information du Collège puisqu'il s'agit d'un ajout matériel.

Logiciels et périphériques

Afin de faciliter l'utilisation de l'ordinateur portable pour tous, les logiciels requis pour le programme sont installés par le Collège Montmorency. Il est à noter que les suites Office 2013 Pro et AutoDesk 2017 seront disponibles par téléchargement pour des raisons légales. Pour obtenir une licence, chaque étudiant devra entrer son code permanent après avoir lu, compris et accepté la licence applicable.

Voici la liste des logiciels et périphériques installés sur l'ordinateur portable pour la cohorte d'automne 2016 en Technologie du génie civil:

- Windows 8.1 Pro
- Accès web au Code du bâtiment 2010
- Antidote 8 version 4
- Gimp 2
- Vision MNT
- Tekla X-Steel
- WoodWorks Design Office 9
- Mozilla Firefox ESR
- Adobe Acrobat Reader XI
- Java 8
- Antivirus et anti programmes malveillants System Center End Point Protection
- Pilotes d'impression
- Préparation à la configuration du réseau sans-fil

Afin de guider l'étudiant, le Collège met également à sa disposition les procédures suivantes :

- [Configurer une imprimante](#)
- [Installer les logiciels de la suite AutoDesk](#)
- [Installer les logiciels de la suite Office 365](#)
- [Installer un logiciel via le centre de logiciels](#)
- [Installation Client SCCM Cyber@ction](#)

Soutien technique

Le Service des technologies de l'information s'engage à fournir aux étudiants les procédures suivantes :

- l'accès aux réseaux internet et intranet du Collège;
- l'accès aux serveurs de stockage et d'impression;
- l'accès aux logiciels sur les serveurs du Collège;
- l'installation de certains logiciels.

Les procédures d'installation peuvent être récupérées dans la section CCTI sous la rubrique Cyber@ction du site Web du collège à l'adresse suivante : <http://ccti.cmontmorency.qc.ca/>.

Le soutien technique est accessible par courriel à ccti@cmontmorency.qc.ca ou au Comptoir de consultation des technologies de l'information (CCTI) au B-3432 selon les heures d'ouverture du service.

En cas de problème, le CCTI effectue une vérification de base. Les problèmes peuvent être de deux types : matériel ou logiciel.

- Si le problème est matériel, le CCTI entrera en contact avec Dell par le biais d'IT2Go.
- Si le problème est logiciel et pour remettre le portable pleinement fonctionnel, il se peut que le CCTI doive réinstaller l'image de base. Ceci remettrait le portable dans l'état initial où il se trouvait à l'achat. À ce moment il est possible que des logiciels soient retirés et que des données soient effacées. L'étudiant est responsable des données enregistrées sur l'ordinateur. Il est conseillé de conserver une copie de sauvegarde des données sur un autre médium (clé USB, OneDrive sur Office 365, disque externe, etc.).
- L'utilisateur doit être conscient qu'il est possible qu'un incident ne puisse être réglé ou réparé sur-le-champ. Dans la mesure du possible, le Service des technologies de l'information proposera alors un appareil de remplacement (mulet) le temps d'effectuer le travail requis sur le matériel.

Frais et modalités de remboursement

Pour adhérer au programme Cyber@ction, le Collège demande à l'étudiant(e) d'acquitter des frais de 350 \$ plus taxes payable en un versement unique à la Boutique du Collège **AVANT LE 16 JUIN 2016**. Ces frais comprennent l'installation de certains périphériques et logiciels pour rendre l'ordinateur compatible à l'environnement technologique du Collège ainsi que le support technique pour toute la durée des études au Collège Montmorency, jusqu'à concurrence de 5 ans.

L'étudiant(e) comprend que suite à l'achat du portable, il en devient propriétaire et entièrement responsable. Dans l'éventualité où l'étudiant(e) ne satisferait plus aux conditions d'admission ou qu'il a fait parvenir un avis de départ avant le début de la session, il pourrait recevoir un remboursement complet des frais de 350 \$.

Si l'étudiant(e) souhaite quitter le programme Cyber@ction, il devra communiquer avec la conseillère pédagogique TIC pour obtenir le *Formulaire de désistement* et pourra obtenir un remboursement selon les modalités suivantes :

Période	Remboursement
Pendant la première session, AVANT la date de confirmation de fréquentation scolaire (19 septembre 2016)	200 \$
Pendant la première année scolaire, APRÈS la date de confirmation de fréquentation scolaire (à partir du 20 septembre 2016)	150 \$
Pendant la deuxième année scolaire	100 \$
Après la fin de la deuxième année scolaire ou suite à un départ du Collège Montmorency	aucun

Il est à noter que pour toutes éventualités, aucun remboursement ne sera effectué pour l'ordinateur portable.

Responsabilité de l'étudiant(e)

L'étudiant(e) est responsable :

- de tout dommage matériel ou physique (accidents, liquides, choc, ...) à son ordinateur;
- de la protection de son ordinateur contre les logiciels espions ou malveillants par le maintien de l'antivirus;
- du stockage, de la sauvegarde et de la récupération de ses données;
- de la communication avec le fournisseur au sujet de la garantie de son matériel.

Pour adhérer au programme Cyber@ction

Il faut acquitter les frais de 350 \$ plus taxes à la Boutique du Collège Montmorency avant le 16 juin 2016 et remettre cette entente signée au Collège. L'entente signée peut être remise lors du paiement à la Boutique, numérisée et envoyée par courriel à la conseillère pédagogique TIC ou envoyée à l'adresse suivante :

Collège Montmorency
Service du développement pédagogique et de la réussite (A-1970)
Anne-Marie Nault (Cyber@ction)
475, boul. de l'Avenir
Laval, QC H7N 5H9

La Boutique est située au rez-de-chaussée, au B-1310. Les modes de paiement acceptés sont en argent comptant, par Interac, par carte de crédit ou par chèque certifié.

Heures d'ouverture de la Boutique

Du 30 mai au 3 juin

Du lundi au jeudi, 8 h à 18 h 55

Le vendredi, 8 h à 15 h 30

Téléphone de la Boutique: 450 975-6483

Du 6 au 16 juin

Du lundi au jeudi, 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h

Le vendredi, 9 h à 12 h et 13 h 30 à 15 h 30

Remise des ordinateurs portable

Une fois les frais d'adhésion payés et l'entente signée reçue, le revendeur Dell communiquera avec l'étudiant(e) pour la commande et le paiement de l'ordinateur portable Dell Latitude E5570. La remise de l'ordinateur portable aura lieu pendant la période d'accueil de la session d'automne 2016, soit entre le 15 et le 19 août 2016. Les étudiants seront contactés par courriel pour connaître les précisions pour cette remise.

Information

Pour toutes questions générales sur le programme Cyber@ction:

Anne-Marie Nault (Conseillère pédagogique TIC)
Service du développement pédagogique et de la réussite
anne-marie.nault@cmontmorency.qc.ca
450 975-6100, poste 6573

Pour toutes questions sur l'ordinateur Dell Latitude E5570 et sa garantie:

Anthony Blais (Représentant Dell pour l'éducation, IT2Go)
IT2Go 1-888-880-0445 (ligne sans frais) / Dell Canada ligne sans frais : 1-800-387-5757
<http://it-2-go.com/>

Signature de l'entente

Je souhaite adhérer à Cyber@ction pour la durée de mes études dans le programme 221.B0 Technologie du génie civil. Je comprends que j'achète un ordinateur dont je serai propriétaire et que certains logiciels me seront prêtés par le collège Montmorency. Je m'engage à désinstaller les logiciels dont le Collège est propriétaire à la fin de mes études en Technologie du génie civil. En participant au programme, le Collège s'engage à m'offrir un service de dépannage, mais l'ordinateur et les logiciels sont soumis aux garanties des fabricants.

Lu, compris et signé à Laval le _____.

Nom en lettres moulées de l'étudiant(e)

Numéro de demande d'admission

Signature de l'étudiant(e)

Si l'étudiant(e) a moins de 18 ans :

Nom en lettres moulées du parent/tuteur

Signature du parent/tuteur



**ENGAGEMENT AYANT TRAIT À :
L'INSTALLATION, L'UTILISATION, LA PROTECTION DES DROITS
DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET LE RESPECT DES LICENCES
DES LOGICIELS POUR L'ENSEIGNEMENT**

Je soussigné(e), _____ étudiant(e) en Technologie du génie civil 221.B0 au Collège Montmorency (ci-après nommé le Collège), reconnais que les logiciels suivants font l'objet d'une licence accordée au Collège avec des conditions limitatives d'utilisation:

- Accès web au Code du bâtiment 2010
- Antidote 8 version 4
- Gimp 2
- Suite Office 2013 Pro
- Suite AutoDesk 2017
- Vision civil MNT
- Tekla X-Steel
- WoodWorks Design Office 9

Modalités de l'installation

J'autorise que le Collège installe, sans que je dispose du ou des CD-ROM ou DVD-ROM, les logiciels mentionnés ci-haut sur mon ordinateur portable de marque Dell modèle Latitude E5570.

Utilisation exclusive pour l'éducation

Ces logiciels seront utilisés à des fins scolaires et ne serviront en aucun cas à des tâches commerciales.

Respect des licences et désinstallation

Je m'engage à respecter les limites des licences applicables, en particulier à ne pas copier, donner, louer, vendre ou distribuer de quelque façon ces logiciels. Dans le cas où le Collège me fournirait un code d'accès ou une clé d'activation pour l'installation, je m'engage à ne pas diffuser ledit code ou ladite clé. Je m'engage également à désinstaller ces logiciels advenant le cas où je devais quitter le programme en Technologie du génie civil 221.B0 ou le Collège Montmorency.

Lu, compris et signé à Laval le _____.

Nom en lettres moulées de l'étudiant(e)

Signature de l'étudiant(e)

Si l'étudiant(e) a moins de 18 ans :

Nom en lettres moulées du parent/tuteur

Signature du parent/tuteur